

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2025

SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 1191)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2805

présenté par
M. Sitzenstuhl

à l'amendement n° 2599 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE 15 TER

À l'alinéa 8, supprimer les mots :

« très petites ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement en faveur des entreprises.